



Allier : un déclin démographique lié au vieillissement de la population

Le département de l'Allier compte 339 400 habitants au 1^{er} janvier 2016. Après une stabilité entre 2006 et 2011, il perd à nouveau des habitants entre 2011 et 2016. Avec le Cantal, ce sont les deux seuls départements de la région dont la population baisse. Ce déclin démographique est dû à un déficit des naissances sur les décès, en lien avec le vieillissement de la population. Seuls les territoires périurbains restent à l'écart de cette déprise, et continuent de gagner des habitants.

Christelle Thouilleux, Emma Bianco, Insee

Au 1^{er} janvier 2016, l'Allier compte 339 400 habitants, soit 4 % de la population régionale (figure 1). Entre 2011 et 2016, l'Allier perd 670 habitants en moyenne chaque année, soit - 0,2 %. Avec le Cantal, ce sont les deux seuls départements de la région à voir leur population décroître.

L'attractivité ne compense plus le déficit naturel

La situation démographique de l'Allier s'est détériorée par rapport à la période 2006-2011, où la population était stable

(figure 2). L'excédent des arrivées dans le département sur les départs (solde migratoire positif, *définitions*) ne compense plus le déficit des naissances par rapport aux décès (solde naturel négatif, *définitions*). Le repli démographique, observé depuis le début des années 1970, s'était stabilisé dans les années 2000, mais reprend sur la période récente. Il est lié au vieillissement de la population, qui génère plus de décès que de naissances et contribue à la baisse du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants.

1 Les territoires périurbains résistent au déclin démographique

Évolution de la population et contribution des soldes naturel et migratoire pour l'Allier, ses dix principales communes et les différents types d'espace

	Population			Taux de variation annuel moyen (%)					
	2006	2011	2016	de la population		dû au solde naturel		dû au solde migratoire	
				2006-2011	2011-2016	2006-2011	2011-2016	2006-2011	2011-2016
Allier	343 309	342 729	339 384	0,0	- 0,2	- 0,3	- 0,3	+ 0,2	+ 0,1
Montluçon	39 889	38 166	36 147	- 0,9	- 1,1	- 0,3	- 0,3	- 0,6	- 0,8
Vichy	26 108	24 992	24 383	- 0,9	- 0,5	- 0,5	- 0,5	- 0,4	+ 0,1
Moulins	20 599	19 094	19 613	- 1,5	+ 0,5	- 0,1	- 0,2	- 1,4	+ 0,8
Yzeure	12 488	12 990	13 144	+ 0,8	+ 0,2	- 0,2	- 0,2	+ 1,0	+ 0,5
Cusset	13 414	13 525	12 757	+ 0,2	- 1,2	- 0,5	- 0,5	+ 0,6	- 0,7
Domérat	8 996	9 027	8 819	+ 0,1	- 0,5	- 0,4	- 0,2	+ 0,4	- 0,3
Bellerive-sur-Allier	8 418	8 530	8 501	+ 0,3	- 0,1	- 0,5	- 0,8	+ 0,8	+ 0,7
Commentry	6 857	6 580	6 262	- 0,8	- 1,0	- 0,5	- 0,8	- 0,3	- 0,2
Gannat	5 881	5 806	5 836	- 0,3	+ 0,1	- 0,4	- 0,4	+ 0,1	+ 0,6
Saint-Pourçain-sur-Sioule	5 046	4 944	5 142	- 0,4	+ 0,8	- 0,5	- 0,9	+ 0,1	+ 1,6
Grands pôles urbains	162 839	160 520	158 528	- 0,3	- 0,2	- 0,3	- 0,3	0,0	+ 0,1
Périurbain	66 466	69 292	69 696	+ 0,8	+ 0,1	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,6	0,0
Autres communes sous influence des villes	67 433	67 044	66 669	- 0,1	- 0,1	- 0,3	- 0,4	+ 0,1	+ 0,3
Communes isolées	46 571	45 873	44 491	- 0,3	- 0,6	- 0,9	- 0,9	+ 0,6	+ 0,3
Auvergne-Rhône-Alpes	7 357 284	7 634 223	7 916 889	+ 0,7	+ 0,7	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,3

Sources : Insee, Recensements de la population 2006, 2011 et 2016

Seuls les territoires périurbains gagnent des habitants

Les grands pôles urbains, autour de Vichy, Montluçon et Moulins, continuent de perdre des habitants (− 0,2 % par an en moyenne entre 2011 et 2016). Seul l'espace périurbain gagne encore des habitants (+ 0,1 % par an en moyenne), avec notamment le développement des couronnes périurbaines de Vichy et de Montluçon, mais nettement moins qu'entre 2006 et 2011 (+ 0,8 %).

Plus on s'éloigne des grands pôles urbains, moins la démographie est dynamique. Dans le département, les communes isolées hors influence des pôles perdent ainsi le plus d'habitants sur la période récente (− 0,6 % par an en moyenne). Plus rurales, elles rassemblent une population plus importante dans l'Allier (13 %) qu'en moyenne au niveau régional (5 %).

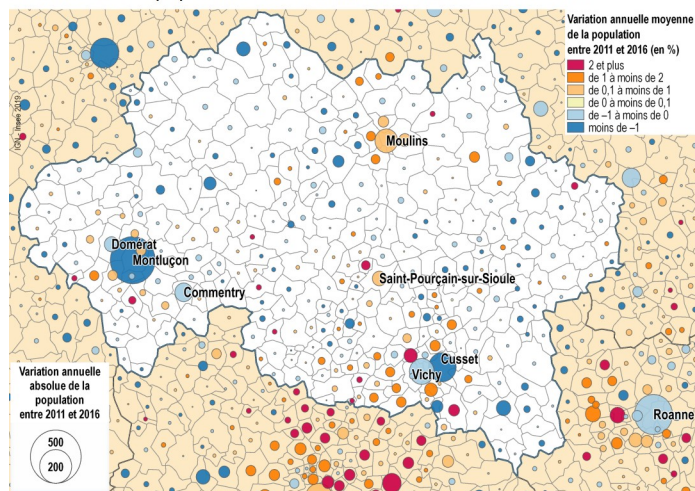
Avec 36 200 habitants au 1^{er} janvier 2016, Montluçon, commune la plus peuplée de l'Allier, perd 400 habitants par an entre 2011 et 2016 (figure 3). Ce recul représente plus de la moitié du déclin démographique départemental. La baisse de la population de la commune s'accroît par rapport à la période précédente. Elle s'explique par un fort déficit migratoire, en partie au profit du développement de la couronne périurbaine, et un déficit naturel. La commune de Vichy connaît également un recul démographique. Mais celui-ci ralentit, grâce à un gain d'attractivité, qui ne compense toutefois pas le déficit naturel.

Moulins regagne des habitants

Dans les dix communes les plus peuplées du département, le nombre de décès l'emporte sur le nombre des naissances, traduisant une population vieillissante. Moulins, préfecture du département, est une des seules à gagner des habitants entre 2011 et 2016, avec un taux de croissance de 0,5 % par an. Or sur la période 2006-2011, la commune accusait une baisse significative de sa population (− 1,5 % par an). Cette inversion de tendance est due à l'importante amélioration du solde migratoire, qui passe de − 1,4 % à + 0,8 %. Contrairement aux autres grands pôles urbains du département, ce gain migratoire se fait au détriment de la couronne périurbaine. ■

3 Déprise démographique sur l'ensemble du département

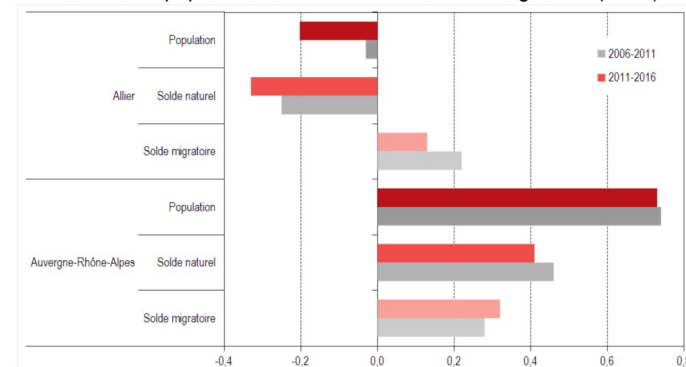
Évolution de la population des communes entre 2011 et 2016



Sources : Insee, Recensements de la population 2011 et 2016

2 Le déficit naturel génère un déclin démographique

Évolutions de la population et des soldes naturel et migratoire (en %)



Sources : Insee, Recensements de la population 2006, 2011 et 2016

Définitions

Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès domiciliés (comptabilisés dans la commune de résidence).

Le solde migratoire apparent, appelé ici « solde migratoire », est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de la période considérée. Il est estimé par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel.

Une **aire urbaine** est un ensemble de communes constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou unités urbaines, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle et dans les communes attirées par celui-ci. Les « grandes aires urbaines » sont composées des grands pôles urbains de plus de 10 000 emplois et des **espaces périurbains** (couronnes et communes multi-polarisées autour des grands pôles). Les autres communes sous influence des pôles constituent les **moyennes et petites aires urbaines**, autour de pôles concentrant de 1 500 à 10 000 emplois. Les **communes isolées** se situent hors de l'influence des pôles.

Avertissement : Afin d'améliorer la prise en compte de la multi-résidence, notamment pour les enfants en résidence partagée, le questionnaire du recensement de la population a évolué en 2018. La croissance de population mesurée entre 2011 et 2016 est ainsi affectée d'un très léger effet questionnaire. Une estimation en sera publiée le 15 janvier 2019.

Sources

Depuis 2004, la méthode du **recensement de la population** est basée sur des cycles de collecte de 5 ans. Les **populations légales** publiées fin 2018, qui entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2019, sont millésimées 2016, car elles sont calculées à partir des informations collectées lors des enquêtes de recensement de 2014 à 2018 et ramenées à une même date, celle du milieu de la période.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes
165 rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :
Aude Lécroart
Philippe Mossant

ISSN : 2493-1462

©Insee 2019

Pour en savoir plus

- « La croissance démographique reste soutenue, grâce au dynamisme des grandes aires urbaines », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes* n° 41, décembre 2018

Retrouvez les mêmes résultats pour chaque département de la région sur le site insee.fr

